



LE PRINTEMPS *à vélo*

DOSSIER DE PRESSE 2021



› LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
› LE VÉLO EN CHIFFRES	4
› LES 5 ATOUTS DU VÉLO	5
› 3 000 CLUBS PARTOUT EN FRANCE	6
› ENVIE DE BALADES À VÉLO	7
› ENVIE DE VOYAGES À VÉLO	8
› ENVIE DE DÉFIS À VÉLO	9
› PROMOUVOIR ET VALORISER LE VTT	10
› DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ GRAVEL	11
› L'APPRENTISSAGE DU VÉLO CHEZ LES JEUNES	12
› VELOENFRANCE.FR	13
› LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ FÉDÉRALE	14
› ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS	15

LE VÉLO EN MOUVEMENT !

Cette période a démontré s'il en était besoin l'importance des activités plein-air pour maintenir un équilibre psychologique et physique de chacun. Les enjeux de santé publique et la préservation de l'environnement sont désormais au premier plan des préoccupations et doivent influencer sur notre comportement. Dans ce contexte, la pratique du vélo revêt un intérêt essentiel : accessible, non polluant, économique, le vélo s'insère dans la société, permet à chacun d'améliorer son bien-être tout en réservant la planète.

Notre Fédération participe à ce développement depuis de nombreuses décennies en réunissant un large public, des plus jeunes aux seniors, afin que le vélo se transmette de génération en génération et fasse partie intégrante de notre mode de vie en France.

Nous défendons la pratique du vélo, accessible à tous, sous toutes ses formes : vélo de route, VTT, VTC, Gravel ou vélo à assistance électrique.

Forts de nos 3 000 associations et de milliers de bénévoles, nous accueillons tous les publics avec une attention particulière pour les débutants pour lesquels nos clubs proposent un accompagnement adapté et de précieux conseils. Ils peuvent ainsi vivre pleinement leur loisir en y trouvant le rythme qui leur convient.

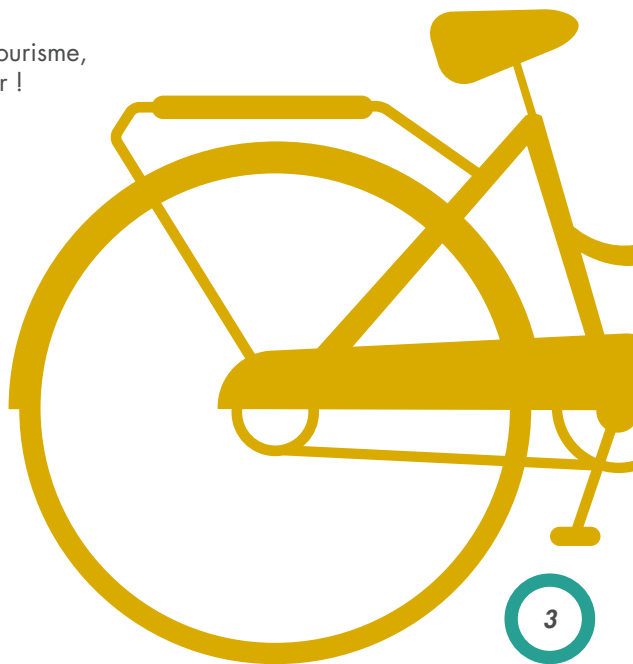
Une palette complète d'activités accessibles à tous vient renforcer cette volonté d'accueillir chaque personne désireuse de rouler régulièrement.

Nous intervenons régulièrement auprès des pouvoirs publics, pour faire entendre la voix des cyclistes, afin que chaque pratiquant puisse rouler en toute sécurité sur l'ensemble du territoire français. Nous sommes l'interlocuteur de référence auprès des services adéquats en matière de prévention routière et d'évolution du Code de la route. Notre objectif étant de communiquer sur les contraintes et de lutter contre les dangers grandissants auxquels sont confrontés les cyclistes.

Enfin nous assistons les territoires en proposant des itinéraires touristiques permettant ainsi aux usagers du vélo d'étendre leur pratique au-delà du déplacement urbain. Nous accompagnons donc chaque collectivité qui le souhaite à mettre en place des prestations, des animations, des aménagements autour du vélo. Notre label « Territoire vélo » vient récompenser les efforts fournis.

Avec la Fédération française de cyclotourisme, le vélo est une dynamique pour l'avenir !

Martine Cano
Présidente de la
Fédération française de cyclotourisme



LE VÉLO EN CHIFFRES



HIER

- **1865** : Naissance du cyclotourisme.
- **1890** : Création du Touring club de France.
- **1923** : Création de la Fédération française des sociétés de cyclotourisme.
- **1945** : Création de la Fédération française de cyclotourisme.



AUJOURD'HUI

- **95** comités départementaux.
 - **13** comités régionaux.
 - **3 000** clubs dont 1 700 VTT.
 - **120 000** adhérents.
 - **3 000** éducateurs.
 - **10 000** dirigeants bénévoles.
 - **4 000** circuits permanents gratuits.
 - **3 500** randonnées ponctuelles dans l'agenda.
 - **400** Écoles françaises de vélo.
- **30/11/1964** Agrément par le ministère des Sports.
 - **30/10/1978** Reconnaissance d'utilité publique.
 - **28/06/1991** Agrément tourisme par l'État.
 - **04/04/2006** Délégation par l'État pour l'activité Cyclotourisme.



LES 5 ATOUTS DU VÉLO

Faire du vélo, ça fait du bien il suffit d'essayer pour le comprendre... Alors la Fédération française de cyclotourisme invite, dans ses clubs, toutes les personnes qui souhaiteraient tenter cette nouvelle activité. L'occasion de découvrir tous ses bienfaits : pratique douce, plaisir, partage, santé, protection de l'environnement.

TOURISME, DÉCOUVERTE ET CULTURE

Le cyclotourisme entraîne vers de nouveaux horizons en quête d'endroits inconnus, sur un parcours de quelques kilomètres ou par étape. La France regorge de sites exceptionnels à découvrir à vélo. Dans une association, il y aura toujours des passionnés pour dénicher quelques pépites et montrer un chemin, un parcours insolite, un endroit à visiter...

Le tourisme à vélo, alliance de découverte et de culture, est la spécialité de notre Fédération.

ÉVASION ET RENCONTRES

Le plaisir du vélo c'est aussi s'aérer, être au milieu de la nature ou s'évader près de chez soi. Bref, se ressourcer et se libérer ! Ainsi, on multiplie les rencontres sur le bord des routes. On partage une collation, ses expériences ou on s'entraide en cas de difficulté. Le vélo favorise hautement le contact avec autrui et permet de découvrir des modes de vie différents.

VÉLO ET PARTAGE

Quelle que soit l'intensité de sa pratique, le vélo permet non seulement de créer des liens mais aussi de se fixer des défis personnels. Et rouler en groupe permet d'échanger, d'imaginer des projets collectifs comme des séjours ou une participation à l'événement du club voisin, d'atteindre des objectifs communs, de se motiver grâce à une émulation saine... On progresse ainsi plus vite. Et dans nos clubs, il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux.

LE SPORT-SANTÉ PAR EXCELLENCE

Le vélo est grandement bénéfique pour la santé s'il est pratiqué régulièrement... Il contribue à limiter les effets du vieillissement en préservant la qualité musculaire et l'efficacité cardio-pulmonaire. C'est également une arme efficace contre la sédentarité en grande partie responsable des soucis de surpoids. Il régule de nombreuses maladies chroniques, a une action bénéfique sur le psychisme en diminuant les tensions nerveuses et en favorisant la convivialité. Les possibilités de varier le type d'effort, son intensité, sa durée et sa répétition sont infinies. Mais il faut apprendre à gérer ses efforts et la façon la plus efficace est d'être conseillé par des pratiquants réguliers. Apprendre à pédaler au sein d'un club reste le meilleur moyen pour évoluer et partager.

UN RÔLE MAJEUR POUR L'ENVIRONNEMENT

Le vélo est un vecteur efficace pour la réduction de notre impact sur la nature car c'est un formidable outil pour assurer la pérennité sociale et environnementale de notre société. Il peut accompagner tous les usages de la vie quotidienne, comme les déplacements pour aller travailler ou faire ses courses, comme moyen de transport pour découvrir de nouveaux territoires sur route ou sentiers, mais aussi comme créateur de lien et de lutte contre les inégalités.

3 000 CLUBS PARTOUT EN FRANCE



Le vélo en club permet de découvrir le bonheur du sport sans compétition, et de profiter en toute liberté de la nature en sillonnant routes et sentiers de verdure. Le club privilégie l'amitié, la convivialité et permet d'intégrer un groupe de passionnés tout en bénéficiant d'avantages certains.

3 000 clubs proposent différentes randonnées basées sur la convivialité et le partage, avec pour seul but le plaisir du vélo sans chronomètre ! Peu importe le niveau : des néophytes aux plus aguerris ! Tous peuvent bénéficier de conseils personnalisés. Les rendez-vous des clubs permettent d'être réguliers, si on le souhaite, et de se fixer des objectifs réalistes avec une pleine motivation ! Ces associations sont aussi un vecteur de lien social : vous l'aurez compris, plaisir et partage sont les leitmotivs des clubs de vélo.

CHOISIR SON CLUB, C'EST FACILE !

Une carte interactive permet de géolocaliser les clubs proches de ses habitudes de pratique (Route et VTT, écoles pour l'apprentissage des jeunes, accueil handicap).

Rendez-vous sur veloenfrance.fr/clubs

L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER

Avant de s'inscrire, il est possible de participer à trois sorties gratuites consécutives dans un club et connaître ainsi l'ambiance de l'association ; ou mieux, les débutants peuvent participer à un programme de progression « pré-accueil » de dix sorties gratuites également avant de devenir un inconditionnel des balades à vélo.

BIEN PLUS QU'UNE SIMPLE ADHÉSION

Adhérer à la Fédération française de cyclotourisme, c'est la possibilité de rejoindre le plus grand réseau d'amis du vélo pour partager une passion commune et de profiter d'avantages adaptés pour une pratique régulière.

Une assurance adaptée : afin de pratiquer en toute sécurité et dans les meilleures conditions, trois formules aux tarifs avantageux sont proposées : Mini-braquet (responsabilité civile) / Petit-braquet (responsabilité civile et accident corporel) / Grand-braquet (responsabilité civile, accident corporel et dégât matériel). Les garanties évoluent selon la formule choisie et les besoins de chacun.

Des réductions sur l'Agenda vélo : la Fédération propose un calendrier de 3 500 randonnées vélo, organisées par les clubs tout au long de l'année. Chaque adhérent bénéficie de réduction sur l'intégralité de ces randonnées.

Des formations : ces stages sont proposés, dans toutes les régions, pour débiter ou se parfaire sur les bases de la pratique du vélo : pilotage, orientation, mécanique.



ENVIE DE BALADES À VÉLO

Bien loin des forçats de la route, le cyclotourisme invite à la découverte et à la contemplation. C'est toujours l'occasion de s'aérer l'esprit et les jambes en alliant une pratique sportive. La Fédération française de cyclotourisme, avec ses clubs, a développé un large panel d'activités et brevets dans ce but permettant une progression ludique de la pratique.

LES CYCLO-DÉCOUVERTES[®]

Ce sont des randonnées ponctuelles de 60 km maximum ouvertes à toutes.tous, idéales pour une sortie en famille et pour les débutants. Découvertes de curiosités touristiques et culturelles sont au programme avec de nombreuses pauses. Sans fléchage ni itinéraire prédéfini, le groupe est encadré par un cyclotouriste expérimenté souhaitant partager ses trouvailles en sortant des sentiers battus. De nombreuses haltes ponctuent le parcours, le temps d'observer les points d'intérêts du circuit.

LES BREVETS D'INITIATION

Ces brevets encadrés par des habitués, emmènent les néophytes sur des parcours adaptés afin de débiter à leur rythme tout en glanant des informations techniques et en profitant du paysage. Une façon très ludique pour progresser dans la pratique.

- *La Première balade* : entre 15 et 50 km sur la demi-journée.
- *La Première randonnée* : entre 40 et 80 km sur la journée.
- *Le Cent bornes* : première distance symbole sur la journée avant d'aborder de plus grandes distances.



LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

La Fédération intègre également l'assistance électrique des vélos dans sa couverture d'assurance. Cela permet aux propriétaires de VAE de participer aux sorties des clubs (route, VTT, Gravel), de partir en voyage ou encore de participer à beaucoup d'événements cyclotouristes.

Finies la crainte de ne pas suivre un groupe, ou encore la hantise d'une montée trop raide : tout le monde a l'occasion de rouler à son rythme !

ENVIE DE VOYAGES À VÉLO



Envies d'évasion ? Le vélo est le meilleur atout pour voyager en liberté, sans polluer, à la rencontre des gens et des paysages. La Fédération propose une multitude de services pour accompagner les personnes qui veulent découvrir cette forme de vacances, ou plus encore, partir au bout du monde.

EN FORMULES ORGANISÉES

Depuis de nombreuses années, la Fédération et ses structures locales proposent une multitude de séjours organisés en France et à l'Étranger. Chaque année, un programme est proposé avec une variété de destinations, de niveaux de difficulté, **en boucle** autour d'un lieu ou **en itinérance**, à VTT ou sur route... pas moins de 80 destinations possibles. Chaque séjour est accompagné par des encadrants formés et passionnés de vélo et de tourisme.

EN PARTICIPANT AUX BREVETS

Notre Fédération est riche d'activités et propose une multitude de brevets autour du voyage à vélo : le **Premier pas cyclo-camping** récompense l'apprentissage du voyage itinérant avec une ou plusieurs étapes sous tente. Il permet la découverte de l'autonomie à vélo durant les vacances avec ses enfants.

Le **Voyage itinérant** : il se réalise seul, en groupe, en famille ou avec les jeunes du club, sur l'itinéraire de son choix. L'homologation répond à quelques critères sur la durée du voyage et la distance totale parcourue.

- A travers deux brevets le **Brevet de cyclotourisme national** et le **Brevet des provinces françaises**, relevez le challenge de découvrir 534 lieux emblématiques répertoriés dans tout le territoire : six sites par département pour découvrir les richesses et curiosités de notre patrimoine naturel, architectural ou gastronomique.

EN TOUTE LIBERTÉ

Le portail du tourisme à vélo, **veloenfrance.fr**, propose des informations et des offres pour préparer vos voyages. Traces GPX de grands itinéraires à travers la France, **Bonnes adresses** pour trouver un hébergement adapté à l'accueil des cyclotouristes, mais aussi un service de réservations en ligne, en partenariat avec Mytriptailor. On y trouve aussi les contacts utiles des clubs, qui pourront apporter une multitude de conseils.

Les licenciés de la Fédération bénéficient d'un service supplémentaire : **Cycl'hôte**. C'est un réseau de cyclotouristes disponibles pour héberger, accompagner ou dépanner. Cette offre est accessible à partir de l'espace fédéral.

La Fédération c'est aussi un centre nature « Quatre vents » situé au cœur de l'Auvergne. Ouvert à tous, licenciés ou non, chacun peut y séjourner en formule organisée ou en séjour libre grâce à ses nombreuses offres d'hébergement et de restauration. À découvrir sur **4vents-auvergne.com**



ENVIE DE DÉFIS À VÉLO



Faire du vélo, c'est l'occasion de relever des objectifs solitaires ou en groupe, en les choisissant en fonction de ses envies et de son niveau, la notion de défi étant très subjective. Réaliser son premier 100 kilomètres, grimper un col, organiser un périple au long cours, traverser la France... la Fédération propose un panel complet pour réaliser son propre challenge.

LA LONGUE DISTANCE

C'est la version « ultra » du cyclotourisme... celle qui ouvre la porte à des grands parcours, activité qui se démocratise de plus en plus. Elle nécessite un vélo bien équipé rendant le pratiquant quasi autonome. Notre **Label « Longues distances »** regroupe bon nombre d'événements ponctuels dans nos clubs répondant à une charte de qualité portant sur l'accueil, la qualité du parcours, l'autonomie, le coût...

Ce programme s'enrichit chaque année et nous retrouvons parmi eux les **Brevets fédéraux** qui permettent de s'évaluer de manière progressive sur des distances croissantes consécutives : 100 / 150 / 250 / 350 / 500 / 1 000 et 2 500 km et sur n'importe quel type de vélo.

Mais aussi les **Diagonales de France**. Elles proposent la traversée de l'Hexagone en reliant à vélo toutes les extrémités du territoire français métropolitain en diagonale, avec l'itinéraire et la date de son choix. Cela offre la possibilité de réaliser neuf randonnées entre six villes immuables : Brest, Hendaye, Perpignan, Menton, Strasbourg, Dunkerque.

Au titre très évocateur, les **Mer-Montagne** intègrent également cette catégorie en ralliant depuis n'importe quel point du littoral, un sommet dans l'un des cinq massifs montagneux. Bien que l'itinéraire soit laissé au choix du participant, il devra être le plus direct possible entre les points de départ et d'arrivée tout en évitant les grands axes routiers.

Le **Paris-Brest-Paris** est sans aucun doute la plus célèbre des randonnées longues distances pour les cyclotouristes. Existant depuis 1891, cet événement historique est organisé tous les quatre ans et s'étend sur 1 200 km aller-retour. Quinze étapes sans esprit de compétition avec un seul objectif : relever le défi. Chaque participant doit d'abord valider une série de **Brevets randonneurs mondiaux** allant du 200 au 600 kilomètres durant les mois qui précèdent l'épreuve. Une telle préparation est indispensable pour partir en toute sérénité et arriver à la fin du parcours. La prochaine édition aura lieu en 2023.

POUR LES FANS DE MONTAGNE

Chaque année, la Fédération propose le programme des **Cyclomontagnardes**, des rendez-vous pour découvrir 5 massifs montagneux sur des parcours exigeants. Diverses options (différents kilométrages proposés en 1 ou 2 jours) rendent ces randonnées accessibles à tout cyclotouriste un peu aguerri. C'est un superbe moyen de défier la montagne en collectionnant les cols !

**TOUS CES DÉFIS SONT À RETROUVER
DANS L'AGENDA DE LA FÉDÉRATION :
→ VELOENFRANCE.FR**

PROMOUVOIR ET VALORISER LE VTT

Le VTT se développe fortement dans le cadre de la randonnée, de la découverte et du loisir. La Fédération est à la pointe de cette dynamique au travers de ses 1 700 clubs ou sections VTT affiliés, qui représentent près de 50 % des activités fédérales. Ces clubs proposent d'initier les participants à la pratique vététiste et de les accompagner dans une excellente ambiance, tranquille et libre.

LA CHARTE DU PRATIQUANT

La Fédération s'engage aussi pour la sécurité des vététistes et le respect de l'environnement dans lequel ils évoluent avec *La Charte du pratiquant* :

- “ - J'utilise un vélo en parfait état mécanique avec un équipement conforme à la réglementation ;
- Je respecte le Code de la route en tous lieux et toutes circonstances ;
 - Je reste courtois(e) avec les autres usagers et je reste discret(ète) ;
 - Je maîtrise ma vitesse et j'adapte mon comportement aux conditions de terrain ;
 - Je prends les dispositions pour être visible de jour et de nuit ;
 - J'emporte un nécessaire de réparation et une trousse de première urgence ;
 - Je respecte la nature et son environnement ;
 - Je prends connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du trajet choisi ;
 - Je choisis un parcours en rapport avec mes capacités physiques ;
 - Je ne prends aucun risque inutile dans les descentes ;
 - Je porte toujours un casque ;
 - Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident ;
 - J'observe les consignes des organisateurs lors d'une randonnée ;
 - Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers des chemins ;
 - Je maintiens un espace de sécurité avec le vététiste qui me précède ;
 - Je dépasse avec précaution les randonneurs pédestres et équestres qui restent toujours prioritaires ;
 - Je respecte les propriétés privées et je roule impérativement sur les sentiers ouverts au public ;
 - Je m'interdis de pénétrer en sous-bois et dans les parcelles de régénération ;
 - J'informe d'autres personnes de mon itinéraire et je ne pars jamais seul(e) ;
 - Je m'informe des conditions météorologiques avant de partir en montagne. ”

LES BASES VTT

Les Bases VTT de randonnée de la Fédération française de cyclotourisme accueillent tous les pratiquants dans plus de **80 points en France**.

Nous récompensons l'offre de tourisme à VTT développée par des collectivités ou des structures touristiques en leur octroyant **notre label de qualité**.

Ce label garantit l'assurance d'une pratique sécurisée et confortable pour le plaisir de tous.



VELOENFRANCE.FR

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ GRAVEL



Le Gravel a pour sûr le vent en poupe ! Cette nouvelle pratique du vélo n'est pas si nouvelle et trouve directement sa source dans les activités de notre Fédération, avec ce qui s'appelait le « cyclo-muletier ». Cette activité était inspirée des bergers et montagnards qui utilisaient leur vélo pour se déplacer d'une vallée à l'autre en empruntant des chemins menant aux alpages.

Au sein de la Fédération, grâce à sa commission nationale, l'objectif est de développer cette pratique, de l'harmoniser sur l'ensemble du territoire en proposant un cahier des charges qui permettra aux collectivités locales de développer des circuits Gravel labellisés. Renforcer la communauté Gravel autour de nos clubs et d'événements à label répond naturellement aux valeurs et à la philosophie de notre Fédération.



DES CIRCUITS GRAVEL DANS NOTRE AGENDA...

Les clubs de la Fédération proposent déjà cette activité au cœur de la pratique du cyclotourisme et notre agenda recense pas moins de 150 organisations intégrant des circuits Gravel. C'est l'occasion de découvrir cette activité ou d'assouvir sa passion, grâce aux différents niveaux de difficultés proposés à retrouver sur veloenfrance.fr

MAIS AUSSI LES COLS MULETIERS !

Nombre de cyclotouristes, pour des voyages ou des défis, utilisent depuis toujours les routes et les chemins de toutes sortes sur leur randonneuse. Cette pratique ayant toujours été intégrée au sein de notre Fédération, en toute logique notre portail du tourisme à vélo veloenfrance.fr, en partenariat avec le Club des cent cols, propose une liste de cols muletiers de France que les pratiquants de Gravel pourront collectionner.



FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU VÉLO CHEZ LES JEUNES

L'un des nombreux objectifs de la Fédération est de transmettre aux générations futures cette passion du vélo. Les 400 Écoles françaises de vélo assurent une formation complète et ludique, avec des éducateurs fédéraux compétents.

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE VÉLO

Nos 400 écoles, dans toute la France, assurent une formation complète et ludique, avec des éducateurs fédéraux compétents. Les jeunes acquièrent, grâce aux différents ateliers d'apprentissage, les bons réflexes pour devenir autonomes à vélo dans un esprit ludique alliant plaisir et entraînement. Ils sont sensibilisés :

- à la sécurité,
- aux premiers secours,
- au Code de la route,
- au pilotage du vélo,
- à l'orientation,
- à la découverte et au respect de l'environnement.

LE « SAVOIR ROULER »

Ce programme interministériel, inclus dans le « Plan vélo de l'État », a pour mission l'acquisition par l'enfant des compétences indispensables pour se déplacer à vélo en toute sécurité.

Le « **Savoir rouler à vélo** » ne se limite pas à l'apprentissage d'une succession de gestes ou d'habiletés : il doit permettre l'enchaînement de difficultés particulières dans des situations réelles de circulation. Il s'inscrit dans la continuité des programmes scolaires de sécurité routière ; les jeunes peuvent ainsi acquérir une réelle indépendance dans leurs déplacements quotidiens à vélo pour l'entrée au collège.

Ce cursus d'apprentissage se décline en trois modules :

- savoir pédaler,
- savoir circuler,
- savoir rouler à vélo.

La Fédération, au travers de ses clubs et éducateurs fédéraux, met en place ces sessions d'apprentissage sur l'ensemble du territoire dans le cadre scolaire ou périscolaire, en lien avec les collectivités.



VELOENFRANCE.FR

LE SITE DU TOURISME À VÉLO

La Fédération française de cyclotourisme développe depuis plusieurs années le portail « veloenfrance.fr » afin de faire découvrir la France à vélo et de promouvoir tous les territoires avec des circuits touristiques et culturels praticables en toute sécurité.

DES CIRCUITS GRATUITS

Ce site propose maintenant plus de 4 000 circuits dans toute la France, adaptés à chaque envie et à chaque niveau, sur route ou à VTT. Il suffit de choisir le type de parcours selon sa convenance : sans difficulté ou plus sportifs avec des dénivelés conséquents.

Ces circuits, téléchargeables gratuitement sur GPS, ont été reconnus, vérifiés et classés selon leur difficulté pour proposer un maximum d'informations fiables.

Deux types de circuit :

LES BOUCLES CYCLOTOURISTES

À réaliser sur la journée, le point de départ sera également le point d'arrivée. Il y en a pour tous les goûts avec des distances plus ou moins longues et des difficultés variables.

LES GRANDS ITINÉRAIRES

Outre les Véloroutes, Voies vertes et autres grands circuits connus tels que la Vélodyssée®, La Loire à vélo®, La Véloscénie®, La ViaRhôna®... « veloenfrance.fr » propose aussi les « Randonnées permanentes », des circuits conçus et proposés par les clubs de la Fédération pour faire connaître leur région. Certains de ces longs parcours peuvent entraîner le pratiquant hors de nos frontières. Une formule idéale pour le tourisme à vélo... 450 sont à découvrir !

DES « BONNES ADRESSES »

Afin de préparer au mieux ses escapades à vélo, « veloenfrance.fr » regroupe un réseau de professionnels proposant un accueil spécifique pour les pratiquants. On retrouve :

- des hôtels, gîtes, campings, villages-vacances...
- des Vélocistes,
- des loueurs et réparateurs de vélos.

QUELQUES CHIFFRES :

- Près de 4 000 boucles cyclotouristes et 600 grands itinéraires pour voyager.
- 3 000 clubs pour rouler en groupe.
- 3 500 randonnées ponctuelles à retrouver sur l'Agenda.
- Plus de 700 « Bonnes adresses » (hébergements, restaurants...).
- 124 territoires labellisés : « Territoire vélo » et « Bases VTT ».



LA SÉCURITÉ UNE PRIORITÉ FÉDÉRALE

Parmi les grandes missions de la Fédération française de cyclotourisme, nous trouvons le respect de l'éthique du cycliste, et du Code de bonne conduite des licenciés, mais aussi la sécurité des pratiquants.

Aujourd'hui, le partage de la route en toute sécurité n'est pas simple ! La bonne cohabitation de tous les acteurs nécessite bien sûr le respect du Code de la route mais aussi un comportement citoyen de la part de chaque usager. C'est pourquoi, la Fédération s'est donné comme priorité pour les années à venir de mener une politique de prévention et d'information sur la sécurité routière.

LA SÉCURITÉ PASSIVE

En intervenant régulièrement à tous les échelons de l'État, la Fédération française de cyclotourisme a pour volonté de se positionner comme l'interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales en matière de prévention routière et d'évolution du Code de la route. L'objectif est de communiquer sur les contraintes et les dangers grandissants auxquels sont confrontés tous les cyclistes, et obtenir la mise en œuvre d'une politique volontariste pour une meilleure prise en compte de leurs pratiques, tant au niveau de la qualité des voiries que de leur entretien.

LA SÉCURITÉ ACTIVE

La Fédération française de cyclotourisme n'a cessé de sensibiliser ses adhérents à la sécurité routière, pour le respect du Code de la route, et l'incitation au respect mutuel entre tous les usagers... Ses actions portent véritablement leurs fruits, et à titre d'exemple : sans pour autant l'avoir rendu obligatoire, plus de 90 % de ses adhérents portent désormais le casque. Ce travail de prévention est coordonné et mis en place par une organisation pyramidale au sein même de ses structures :

- une commission nationale de Sécurité,
- des coordonnateurs inter-régions,
- un délégué dans chaque région,
- un délégué dans chaque département,
- et plus de 3 000 délégués de club dans tout l'Hexagone.



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR DÉVELOPPER LE VÉLO

La Fédération accompagne les collectivités pour aménager et promouvoir leur territoire à travers le vélo, sensibiliser à la sécurité et protéger l'environnement. Deux labels de qualité et d'accompagnement ont été créés dans ce but.

LE LABEL « TERRITOIRE VÉLO »

Ce label s'adresse aux **collectivités territoriales qui offrent aux pratiquants de vélo un accueil, des services et des équipements adaptés**. Cette labellisation participe au développement économique durable des territoires en invitant les acteurs locaux à s'impliquer dans une démarche écologique.

Vous trouverez dans un Territoire vélo :

- **des aménagements sécurisés**, des équipements techniques (stationnements, haltes vélo...) mais aussi un panel de services spécifiques au vélo (points d'information, d'alimentation, d'hébergement, de location et de réparation, intermodalité...),
- **des circuits vélo** qui soient accessibles à divers types de publics (familles, pratiquants occasionnels et réguliers) et de niveaux variés pour partir à la découverte de la région,
- **des événements et animations vélo** mettant en valeur le patrimoine (historique, architectural, culturel et naturel...).



LE LABEL « BASE VTT DE RANDONNÉE »

La Fédération intervient auprès des collectivités et acteurs du tourisme pour **développer le VTT partout en France**, avec un accompagnement technique, matériel et promotionnel important. Ce label est destiné aux territoires qui s'engagent pour permettre une pratique du VTT sécurisée, confortable et animée. Des hébergements sont également proposés sur place ou à proximité du point d'accueil. Les Bases VTT offrent souvent de nombreuses activités annexes (nautiques, pédestres, touristiques...).

Vous trouverez au moins sur place :

- **plus de 100 kilomètres de parcours touristiques balisés**, adaptés à tous les niveaux de pratique,
- les renseignements sur les itinéraires VTT sous forme de cartes ou de fiches circuits,
- **un accueil, avec par exemple un point d'hébergement** et de restauration, un kit de réparation vélo de première nécessité ou un point service où un professionnel propose la réparation de cycles,
- des points d'intérêt touristique.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr / www.veloenfrance.fr

Contact : Clément Fleury
01 56 20 88 78 - 06 82 70 66 92
presse@ffvelo.fr